

03.07.2007 – 15:12 Uhr

Baromètre des places d'apprentissage : LUSS confirmée dans ses revendications - Les entreprises doivent créer 5000 places d'apprentissage

Berne (ots) -

Aujourd'hui, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a publié le tout dernier baromètre des places d'apprentissage qui fait apparaître un manque de 5000 places d'apprentissage. LUSS avait donc vu très juste en revendiquant vendredi dernier, lors d'une conférence de presse, la création de précisément 5000 places d'apprentissage.

LUSS se trouve ainsi confirmée dans ses revendications, à savoir qu'au moins 5000 places d'apprentissage supplémentaires doivent être proposées aux jeunes cet été. Y parvenir suppose qu'on encadre en particulier non seulement les jeunes socialement défavorisés, mais aussi les entreprises qui se lancent dans la formation d'apprenti(e)s. La mise en place de cet encadrement doit se faire à travers un financement contributif au sein des branches, c'est-à-dire que la totalité des entreprises d'une branche, donc également celles qui ne forment pas d'apprenti(e)s, doivent participer au coût de la formation professionnelle en général et au coût de cet encadrement à développer en particulier. Ce financement peut se faire au niveau des branches (à ce jour, onze d'entre elles appliquent un tel modèle) ou via des fonds cantonaux de la formation professionnelle (à ce jour, uniquement en Suisse romande). LUSS demande de nouveaux modèles de branche principalement dans le domaine du social et de la santé, ainsi que des fonds cantonaux de la formation professionnelle surtout en Suisse alémanique.

Peter Sigerist (031 377 01 23 ou 079 404 56 85), secrétaire central de LUSS en charge de la formation professionnelle, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100538056> abgerufen werden.